

- **A l'ensemble des structures départementales des retraités**
- **A l'ensemble des retraités isolés**

OBJET : Renouvellement du CA de la CNRACL du 1^{er} au 15 mars 2021.

Les élections se dérouleront du 1^{er} au 15 mars 2021.

UNE AMBITION, UNE ACTION :

**Force Ouvrière 1^{er} syndicat à la Caisse Nationale de Retraites
des Agents des Collectivités Locales (CNRACL).**

Cher(e) Camarade,

Comme convenu voici notre 6^{ème} tract traitant du

FONDS D'ACTION SOCIALE

Nous vous l'adressons par mail et par courrier postal, le dernier tract revêt une importance particulière puisqu'il concerne les nouveaux droits du FAS (Fonds d'Action Sociale) pour 2021

La section nationale des retraités de notre Fédération a tenu son engagement concernant cette période électorale particulière avec la COVID, nous vous adressons aujourd'hui notre 6^{ème} tract comme nous nous y étions engagé, il y a maintenant 6 mois, toute notre énergie militante a permis de vous procurer des outils militants de qualité permettant de faire connaître nos positions et nos revendications.

Nous nous félicitons également d'avoir fait une campagne en commun avec notre Fédération pour adresser un message comme aux actifs et aux retraités, affichant ainsi une cohésion sans faille dans le message et l'affichage.

Nous vous adresserons également une circulaire spécifique sur les modalités de vote qu'il conviendra de suivre au plus près.

Nous vous rappelons que le matériel de vote parviendra par courrier aux électeurs entre le 20 et 26 février 2021 et que le vote sera effectif entre le 1^{er} et le 15 mars 2021

Bon courage à toutes et à tous.

Amitiés syndicales

Pour le bureau de la Section Nationale des retraités FO
Françoise LEFEVRE, secrétaire générale.

Paris, le 10 février 2021